



Familles en errance

Ce n'est pas de mon ressort !

novembre 2017


CIRÉ

Sommaire

Introduction	3
Un exercice d'intelligence collective pour chercher ensemble des solutions	4
Pas de résilience sans résistance !	4
Familles « en errance » ?	5
Travailler en réseau et rassembler les luttes pour sortir les familles de l'errance	5
Conclusion	6

Introduction

Le CIRÉ, la Plateforme familles en errance¹, Bruxelles Laïque et le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE) ont organisé, le 18 mai 2017, un événement conçu comme un "work in progress" autour de la situation des familles en errance.² Ces familles, migrantes, sans droit de séjour ou avec un titre de séjour précaire en Belgique, sont ballottées, parfois depuis plusieurs années, d'un pays, d'une ville, d'un quartier, d'un squat ou d'un centre d'accueil d'urgence à un autre. Et elles s'entendent régulièrement répondre par les institutions et structures auxquelles elles s'adressent : "Ce n'est pas de mon ressort !". Il a notamment été question, lors de cet événement, de travailler sur les raisons pour lesquelles il est si difficile de s'emparer de cette problématique.

Cette analyse est complémentaire à la publication reprenant différentes contributions d'intervenants à l'événement, prévue pour début 2018 et qui sera disponible sur le site www.cire.be.

- ¹ La Plateforme associative s'est constituée fin 2013 autour de l'organisation d'une conférence sur la question et de la rédaction d'un Manifeste « Proposition de mesures à mettre en œuvre pour l'inclusion des familles migrantes en errance à Bruxelles ». Les membres qui la constituent se réunissent régulièrement avec l'objectif de suivre la situation des familles sur le terrain, d'échanger des bonnes pratiques au sujet des dispositifs qui semblent opportuns à mettre en place par rapport aux familles en errance, de co-construire des argumentations et des outils pour défendre des politiques humaines à l'égard des familles suivies, et d'interpeller les autorités bruxelloises pour demander des solutions de prise en charge durables pour celles-ci. Les principes de base qu'elle défend sont la stabilisation des familles dans un lieu sûr pendant un temps suffisamment long et un suivi social rapproché (recherche d'emploi, scolarisation, formations) pour leur permettre de s'insérer dans la société.
- ² Il s'agissait d'aborder la situation de tout type de familles migrantes en errance (et pas seulement les familles dites rom). Pour plus d'informations sur la situation des familles en errance dites rom, voir l'analyse du CIRÉ : <https://www.cire.be/publications/analyses/les-familles-migrantes-dites-roms-en-errance>

Un exercice d'intelligence collective pour chercher ensemble des solutions

L'objectif de cet événement était d'inviter les acteurs de terrain et les instances compétentes à partager leurs analyses et expériences pour faire émerger des pistes de solution structurelles afin d'améliorer les conditions de vie de ces familles.

Sur un modèle inédit, participatif et très interactif, la modération des discussions a été organisée en trois volets correspondant aux thématiques suivantes : les droits de l'enfant, le rapport à la vie quotidienne (vécu) et le rapport aux institutions (au sens large : associations, administrations, endroits où ces personnes sont censées trouver de l'aide). Une vingtaine d'intervenants « prévus » et experts sur les thématiques étaient dispersés dans la salle parmi les participants et disposaient d'un temps de parole limité, pour permettre un large débat avec le public.

Dans un premier temps, ces personnes ont été invitées à réagir « à chaud » à une capsule sonore et deux capsules vidéo qui témoignaient du vécu et des difficultés des enfants (et de leurs parents)³. Ces capsules devaient leur permettre de rentrer directement dans le vif du sujet au départ de la parole des principaux intéressés, considérant que la parole d'experts du vécu est toujours plus importante que n'importe quelle autre parole, surtout quand il s'agit d'enfants (et de leurs parents). Les intervenants ont, dans un deuxième temps, été invités à partager les pratiques et les solutions appliquées ou préconisées.

Si les participants avaient des profils très divers⁴, l'exercice d'intelligence collective s'est fait sur une base commune qu'est la bienveillance. Avec l'espoir de progresser ensemble et d'adresser ou de se voir adresser des recommandations en vue de changer le quotidien bien souvent dramatique de ces familles.

Pas de résilience sans résistance !

Au-delà de la forte violence qu'elles dépeignent, les capsules sonores et vidéo montrent beaucoup de résilience de la part des enfants et de leurs parents.

Elles sont aussi des témoignages touchant de vitalité. Avec une voix vivante et résiliente, les enfants filmés ou enregistrés semblent très bien intégrer leur situation et avoir une capacité de rebondir et de rentrer dans la société belge, quoi qu'on leur fasse. On a peut-être tendance à oublier à quel point le système dans lequel nous vivons fait du tort aux enfants des familles en errance, alors que ces enfants doivent y avoir une place et que l'on doit en tenir compte. Dans les discussions qui ont suivi, il est ressorti que cette résilience des enfants et de leurs familles ne rassure, en fait, que si elle est couplée à suffisamment de résistance de la part des familles.

Résistance qui est aussi nécessaire du côté des acteurs sociaux. Car c'est elle qui leur rappelle à chaque fois ce qui n'est pas normal ou comment, malgré des politiques ou dispositifs mis en place, « on n'y arrive (toujours) pas ». Ainsi, l'événement a mis en évidence la colère du secteur : cela fait longtemps que la situation des familles en errance dure et « on ne peut plus dire qu'on ne savait pas ». Selon un intervenant, accepter que ces hommes, ces femmes et ces enfants arrivent à rester debout dans l'adversité, face à la maltraitance institutionnelle et étatique qu'ils subissent, ce serait les abandonner, renoncer à nos missions, collaborer au sens le plus lâche du terme. Résister à l'errance, c'est ainsi faire respecter l'existence et la dignité humaine des enfants et de leurs familles.

Mais résister à l'errance, c'est aussi résister à la vision de l'étranger détricotée (et qui l'est encore plus depuis 2014, dans un contexte de criminalisation à outrance et de mise à l'écart) et se respecter en tant que société civile. Un parallèle a ainsi été fait entre la situation de ces familles en errance et la situation des naufragés et morts en mer, car on est face à un déni absolu du droit à la vie, du droit à la dignité humaine, comme si ces gens n'avaient pas le droit d'exister...

3 Les capsules audio et vidéo sont accessibles sur le site du CIRÉ : <https://www.cire.be/thematiques/integration/familles-en-errance-ce-n-est-pas-de-mon-ressort>

4 Au total, 90 participants, issus d'associations du secteur du droit au logement, du droit des étrangers ou offrant un accompagnement spécifique aux familles en errance, représentants de structures d'accueil pour sans-abri ou d'organisations de santé, de services de prévention communaux, d'organismes publics de mise à l'emploi, de Cabinets ministériels de la Région bruxelloise ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles et une échevine de la cohésion sociale d'une commune bruxelloise.

Familles « en errance » ?

Le choix des termes « familles en errance » a interpellé une participante qui y voyait un risque d'interprétation selon laquelle ces familles « déambuleraient sans but », alors qu'en réalité beaucoup d'entre elles ont des projets et se battent tous les jours pour leur avenir.

Le modérateur et les organisateurs de l'événement ont alors clarifié l'usage de ces termes. La situation d'« errance » des familles peut s'expliquer par la difficulté d'accéder au séjour et aux dispositifs d'aide sociale ou de mise à l'emploi en Belgique. Et c'est cette même situation d'errance qui va également limiter leur accès au séjour et aux dispositifs en question.

Par ailleurs, les termes « en errance » ont été choisis pour l'événement de manière un peu provocatrice : il s'agit d'une sémantique qui permet à tout le monde de dire « ce n'est pas de mon ressort », et ainsi d'échapper à une vraie rencontre à partir de laquelle les responsables associatifs et politiques pourraient travailler.

Une intervenante a suggéré le recours à la terminologie « poussées ou forcées » à l'errance, ou à celle d'« errance instituée », car la volonté des familles n'est clairement pas de vivre l'errance. La responsabilité des politiques et institutions est très importante dans le fait que les gens doivent bouger autant d'un lieu de vie à un autre, en fonction des décisions (positives ou négatives) prises dans le cadre de leur procédure, de leur séjour ou des droits sociaux qui s'ouvrent ou non à eux.

Travailler en réseau et rassembler les luttes pour sortir les familles de l'errance

Différents niveaux de réflexion entrent en conflit quand on se penche sur les problèmes auxquels sont confrontées les familles poussées à l'errance.

D'une part, les politiques actuelles décidées aux divers niveaux de pouvoir ne permettent plus réellement aux acteurs sociaux de faire correctement leur travail. Ils sont face à la nécessité de lutter et de résister à des images extrêmement négatives et à des stéréotypes accolés à ces familles, qui se perpétuent avec l'errance elle-même et qui servent l'idée qu'il faudrait s'en méfier et s'en débarrasser le plus rapidement possible.

D'autre part, et malgré la volonté de « bien faire » de beaucoup d'entre eux, il existe des contraintes, des règles, des lois et des attitudes politiques qui annihilent la possibilité d'intervenir de manière adéquate pour permettre à ces familles de prétendre à une vie digne. Les travailleurs sociaux font alors face à ce que certains ont qualifié de « schizophrénie administrative et politique » : on doit garantir la dignité humaine alors que les enfants de ces familles n'ont même pas de quoi se laver ou doivent dormir sous la pluie...

Un besoin d'information, d'articulation et de travail en réseau entre les intervenants sociaux se fait sentir. Parce que des interférences entre les acteurs de terrain peuvent entraîner une désinformation des familles, qui sont désespérées. Mais surtout parce que, face à certaines situations pour lesquelles on ne trouve pas de solution, malgré la bienveillance des acteurs sociaux, la bonne volonté politique et les initiatives pilotes, les acteurs sociaux ont l'impression qu'il ne manque en fait « pas grand-chose » pour sortir ces familles de l'errance. Mais que ce « pas grand-chose » reste à définir et à faire entendre auprès de certaines administrations ou institutions publiques.

La matinée s'est conclue sur la nécessité, dans un climat général d'aide sociale « à reculons » et de dégradation des droits fondamentaux, de trouver comment concilier les luttes pour se rendre compte que, dans les différentes sphères professionnelles, ce sont les mêmes injustices, les mêmes criminalisations ou les mêmes reculs qui sont à l'œuvre.

Conclusion

Cet événement, riche et émouvant à la fois, a permis aux acteurs du secteur et aux instances compétentes de partager des pistes de travail et de solution par rapport à la situation des familles en errance. Mais il leur a aussi permis de rester indignés. Cette indignation, qui leur permet de rester vigilants face à leurs pratiques et leur approche de la problématique, aura forcément des effets, notamment en terme d'alliances et de (re)mobilisation dans le secteur. Car un des enseignements que nous pouvons tirer de cet événement est l'évidente solitude, le grand dénuement, le désespoir et l'impuissance auxquels nous sommes tous renvoyés, en tant que professionnels.

Cette journée d'échanges débouchera ainsi sur la rédaction d'une publication qui compilera les apports des différents intervenants et des recommandations, et sur la mise sur pied de groupes de travail thématiques (droit administratif, accès au travail, scolarité...). Pour se dresser ensemble contre la misère et chercher des solutions structurelles qui pourront rendre de la dignité à ces familles.



Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers

Créé en 1954, le CIRÉ est une structure de coordination pluraliste réunissant 24 organisations aussi diversifiées que des services sociaux d'aide aux demandeurs d'asile, des organisations syndicales, des services d'éducation permanente et des organisations internationales. L'objectif poursuivi est de réfléchir et d'agir de façon concertée sur des questions liées à la problématique des demandeurs d'asile, des réfugiés et des étrangers.

CIRÉ asbl

rue du Vivier, 80-82 | B-1050 Bruxelles

t +32 2 629 77 10 | f +32 2 629 77 33

cire@cire.be | www.cire.be

 Votre soutien compte ! Faites un don

IBAN : BE91 7865 8774 1976 - BIC : GKCCBEBB

Les organisations membres

- Aide aux personnes déplacées (APD)
- Amnesty international
- Association pour le droit des étrangers (ADDE)
- BePax
- Cap migrants
- Caritas international
- Centre d'éducation populaire André Genot (CEPAG)
- Centre social protestant
- Convivium
- Croix-Rouge francophone de Belgique (département accueil des demandeurs d'asile)
- CSC Bruxelles-Hal-Vilvorde
- CSC Nationale
- Équipes populaires
- FGTB Bruxelles
- Interrégionale wallonne FGTB
- Jesuit refugee service – Belgium (JRS)
- Médecins du Monde
- Mentor-escale
- Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)
- Mouvement ouvrier chrétien (MOC)
- Présence et action culturelles (PAC)
- Point d'appui
- Service social de Solidarité socialiste (SESO)
- Service social juif (SSJ)

